



Destruction altération d'habitats

Incidence négative possible sur les espèces et habitats	Exemple de mesures évitement & de réduction	Exemple de mesures de compensation et d'accompagnement
<p>Phase travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- destruction/altération de gîtes- destruction/altération de zones de transit- destruction/altération de zones de chasse <p>Phase d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none">- destruction/altération de zones de transit- destruction/altération de zones de chasse- création de zones d'aversion et d'effets de sillage	<p>Phase travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- sauvegarde et balisage des zones sensibles- optimisation de l'emprise du chantier- remise en état de l'emprise du chantier <p>Phase d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none">- implantation du parc éolien à distance éloignée des gîtes connus et/ou des éléments de favorables du paysage- suppression de machine(s)- déplacement de machine(s)- localisation des aménagements connexes- modalités de gestion des plates-formes- modalités de gestion de l'OLD	<p>Phase d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none">- restauration d'habitats dégradés- réhabilitation d'habitat disparus- (Création ex nihilo d'habitat) <p>Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none">- équivalence fonctionnelle des milieux boisés- pertes intermédiaires (boisements)

Mortalité / Blessure

Incidence négative possible sur les espèces et habitats	Exemple de mesures évitement & de réduction	Exemple de mesures de compensation et d'accompagnement
<p>Phase travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- traumatisme lors de l'abattage d'arbres gîtes occupés- traumatisme lors de la destruction de gîtes anthropiques occupés <p>Phase d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none">- collision/barotraumatisme sur des chauves-souris en chasse ou en transit au niveau du rotor<ul style="list-style-type: none">- espèces de haut vol- espèces de vol intermédiaire- espèces de lisières (milieux forestiers)- espèces de bas vol (aérogénérateur à garde basse)	<p>Phase travaux :</p> <ul style="list-style-type: none">- réalisation des travaux sur la période 1er septembre - 30 octobre- obturation des cavités avec un système anti-retour- abattage avec ralentissement de chute puis dépôt au sol 72H avec cavités vers le haut- démontage manuel des ouvrages bâts en dehors des périodes d'occupation <p>Phase d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none">- architecture du parc éolien:<ul style="list-style-type: none">- implantation des aérogénérateurs en ligne- zone tampon de 1250 m entre les lignes- typologie des aérogénérateurs:<ul style="list-style-type: none">- réduction de la hauteur des machines: $h < 90$ m (mat + pale)- augmentation de la garde basse des machines: $h' > 30$ m- arrêt des aérogénérateur lors des périodes sensibles- système de régulation multicritère d'arrêt des machines:<ul style="list-style-type: none">- période- température- vitesse du vent- arrêt des machines en cas de dysfonctionnement du système- arrêt des machines lors des périodes de fauche/moissons de la zone tampon- balisage nocturne:<ul style="list-style-type: none">- 1 feu rouge clignotant (nacelle)- 1 feu rouge fixe à 45 m de hauteur (aérogénérateurs > 150 m)- limitation de l'attractivité des aérogénérateurs et des	<p>Phase d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none">- restauration d'habitats dégradés- réhabilitation d'habitats disparus- (création ex nihilo d'habitats) <p>Points de vigilance :</p> <ul style="list-style-type: none">- équivalence fonctionnelle des milieux boisés- recommandation d'application de la méthode par écart d'états- par défaut application de la méthode par pondération- proscription de la méthode par ratio minimal

Incidences négatives possibles sur les espèces et habitats	<p>aménagements connexes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - obturation des ouvertures (opercule, grille fine) - entretien de la carrosserie de la nacelle et du mat - proscription des dispositifs d'éclairage au sol - minéralisation au niveau de la zone tampon <p>Exemples de mesures évitement & de réduction</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien d'une strate herbacée basse (5 cm) au niveau de la zone tampon - comblement des zones d'accumulation d'eau au niveau de la zone tampon <p>- milieux boisés:</p> <ul style="list-style-type: none"> - maintien d'une zone tampon de 200 m entre le bout de pale et la lisière - gestion de lisière sans strate arbustive et strate arborescence intermédiaire 	Exemple de mesures de compensation et d'accompagnement
--	--	--

Phase chantier

Incidence / Phase chantier / Adapter le calendrier des travaux à la biologie des espèces (éviter les périodes de reproduction ou de nidification)

Ressource : [PIESO_GuideTechnique_Vf \(ecomed.fr\) Pages 38 - 39](#)

Bleue : Période sensible / Blanc : Période sans sensibilité notable /Gris : Période pendant laquelle des précautions sont à prendre en considération

Sensibilité écologique vis-à-vis des	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Octobre	Nov.	Déc.
Chiroptères	Hibernation			Réveil, ovulation & gestation		Mise bas, élevage et émancipation des jeunes		Alimentation + Swarming (repro)		Hibernation		